

Objectifs, méthodes, résultats et projets de l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

Philippe Boyer, secrétaire général de l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires - FranceAgriMer, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

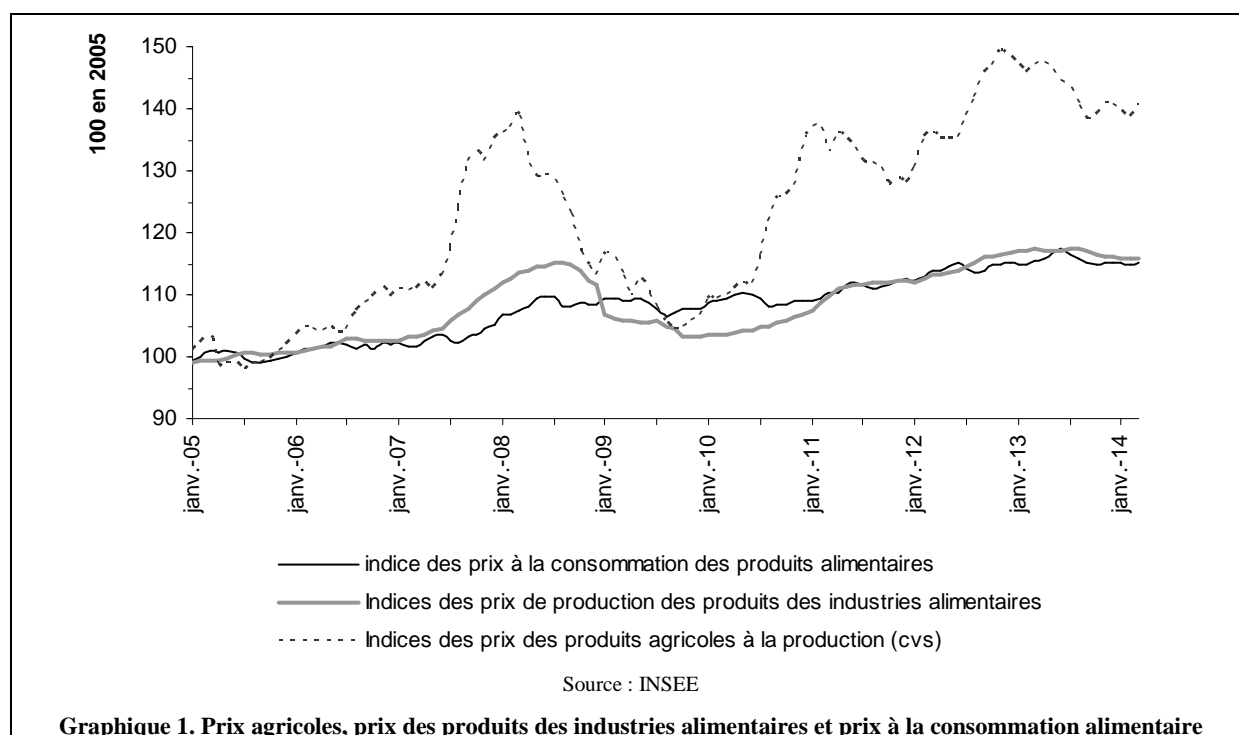
L'observatoire, une réponse politique à une crise agricole

L'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPMA) est une commission consultative instituée par la [loi n°2010-874 du 27 juillet 2010](#) de modernisation de l'agriculture et de la pêche dans une période de volatilité des prix agricoles (graphique 1) et lors de l'entrée en vigueur de la [loi de modernisation de l'économie](#), jugée favorable à la grande distribution par les milieux agricoles et industriels. Ce contexte avait ravivé des débats sur la transmission des coûts dans les circuits agroalimentaires et sur la « responsabilité » des différents maillons, et particulièrement la grande distribution, dans le niveau et l'évolution comparée des prix au détail et à la production agricole.

La loi donne à l'OFPMA « mission d'éclairer les acteurs économiques et les pouvoirs publics sur la formation des prix et des marges au cours des transactions au sein de la chaîne de commercialisation... ». Il ne lui confère aucun pouvoir de contrôle, ni *a fortiori* de sanction : l'observatoire ne se surajoute, ni ne se substitue, à l'Autorité de la concurrence, à la Commission d'examen des pratiques commerciales ou à la DGCCRF.

La loi oriente en revanche l'activité de l'OFPMA vers une mission d'information économique à caractère statistique, en prévoyant qu'il « analyse les données ... recueillies auprès de l'établissement mentionné à l'article L. 621-1 (i.e. FranceAgriMer) et du service statistique public ».

La loi prévoit que l'OFPMA remette un rapport annuel au parlement et qu'il soit doté d'un président, rôle assuré depuis la création du dispositif par M. Philippe Chalmin, professeur d'histoire économique à l'université Paris-Dauphine et spécialiste des marchés de matières premières. Un décret institue un « comité de pilotage », présidé par le président de l'observatoire et composé des représentants des organisations professionnelles patronales de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, du commerce, des organisations de consommateurs, des administrations et services publics concernés et de personnalités qualifiées.



Un lieu de production d'informations partagées par les maillons des filières

L'objectif de production et de diffusion d'informations économiques de type « *statistique* » donné à l'observatoire (vs un rôle de « *contrôle* » que certains avaient imaginé) et le caractère d'instance interprofessionnelle de son comité de pilotage (vs un pilotage uniquement technique des travaux) ont conduit les maîtres d'œuvre à concevoir et développer le dispositif selon les principes suivants :

- Exploiter et valoriser au maximum les données statistiques déjà existantes en s'appuyant sur l'appareil statistique public ;
- S'inspirer des réalisations précédentes ou étrangères de même nature ;
- Intégrer la dimension d'instance interprofessionnelle du dispositif.

Ce dernier point distingue l'observatoire d'un projet strictement scientifique ou statistique ; il implique la recherche de consensus avec les professionnels des différents maillons des filières, tant sur les orientations de travail que sur le choix des sources et des méthodes, la fourniture de données, les résultats à diffuser... Le président de l'observatoire s'attache ainsi à ce que le rapport annuel au parlement soit approuvé à l'unanimité des organismes représentés au comité de pilotage.

L'implication des professionnels dans le dispositif est incontournable car un des buts de l'observatoire est de contribuer au dialogue interprofessionnel, vu comme un facteur d'amélioration des relations commerciales, voire, pour certains, de leur « *rééquilibrage* ». De plus, plusieurs données et d'informations indispensables au projet ne peuvent être obtenues qu'auprès des entreprises elles-mêmes et au terme de nombreux échanges techniques et méthodologiques¹. Ceci implique d'instaurer une relation de confiance entre les maîtres d'œuvre de l'observatoire et les opérateurs.

Formation et transmission des prix dans l'agroalimentaire : quelques approches dont s'est inspiré l'observatoire

La question des « *marges des intermédiaires* » (pour reprendre une formulation courante mais doublement ambiguë²) ou du « *partage de la valeur ajoutée* » dans les chaînes agroalimentaires n'est évidemment pas nouvelle dans les thématiques de l'économie rurale.

Des approches déjà anciennes, de type microéconomique conduites dans un cadre d'analyse de filière, s'appuient sur des données de comptes d'entreprises, des séries statistiques de prix moyens à différents stades et sur l'étude des fonctions remplies par les opérateurs d'un circuit de production – transformation – distribution, pour décrire la formation des prix au détail, le « *contenu des marges* » et leur évolution (De la Morandière, 1957 ; Masson, 1975 ; Mazenc, 1975).

Les études plus récentes de Pascal Mainsant sur la décomposition des prix au détail de la longe de porc (viande de porc frais : côtes, filet) en matière première, marges brutes de l'industrie et des GMS constituent l'une principales des bases méthodologiques des travaux de l'observatoire (Mainsant, 2003, 2009). Ces travaux s'appuient sur une représentation simplifiée (« *modélisée* ») des circuits et des *process*, la prise en compte de coefficients techniques donnant les quantités et valeur de matière nécessaire à chaque stade par unité de produit vendu au détail³, et par la mobilisation des sources de prix pertinentes, notamment les « *prix d'achat moyen pondérés* » issus de panels de consommateurs, intégrant, à la différence de relevés de prix en rayon, l'effet des promotions sur le prix moyen.

Cette décomposition des prix au détail en matière première et marges brutes en aval constitue également l'une des approches développée par l'USDA (administration fédérale de l'agriculture aux USA) sur le thème du « *partage de la valeur* » dans les chaînes alimentaires : les *prices spreads from farm to consumers*, dont la méthode et les résultats périodiques sont présentés sur le site internet de l'*Economic research service* de l'USDA⁴.

¹ C'est particulièrement le cas pour les comptes de la grande distribution par rayon ou pour la modélisation de *process* de transformation dans l'industrie, évoquée plus loin.

² Plus ou moins consciemment, les « *marges* », éléments de valeur ajoutée, sont assimilées à des « *profits* », et les fonctions des maillons dits « *intermédiaires* » (commerce en particulier) des filières sont occultées.

³ Les rendements techniques expliquent une partie de la différence entre prix au détail et prix en amont (70% de viande dans une carcasse bovine, 56% de jambon cuit dans la pièce issue de la découpe du porc...). Il est donc indispensable de calculer les marges sur la base d'une même unité de produit.

⁴ http://www.ers.usda.gov/data-products/price-spreads-from-farm-to-consumer.aspx#.U1z_QI4Wn0A

Dans le même cadre d'approche, l'*Observatorio de los precios de los alimentos* du ministère espagnol de l'agriculture présente, pour certains produits, la décomposition moyenne des prix au détail en coûts et bénéfices nets dans chaque maillon du circuit de production-transformation-distribution⁵, issue de données comptables et de dires d'experts.

La question du « *partage de la valeur* » peut être également abordée dans une perspective macroéconomique, en décomposant les dépenses alimentaires en valeurs ajoutées (*i.e.* en rémunérations brute du travail et du capital) générées dans toutes les branches de l'économie, et non uniquement en coûts dans les seules branches ou secteurs de la « *filière* », dans l'acception courante et « verticale » du terme. Cette analyse de « *l'euro alimentaire* » (Butault, Boyer, 2013) qui s'inspire directement de travaux de l'USDA (Canning, 2011)⁶, constitue un axe de travail complémentaire de l'OFPMA, elle sera présentée plus loin dans la communication de Jean-Pierre Butault à l'Académie.

Sources et méthodes de l'observatoire

Les deux étapes de l'analyse

L'axe principal des travaux de l'OFPM, microéconomique et sectoriel, recouvre, pour chaque filière suivie, deux grandes phases de travail :

1) Les prix moyens observés au détail (principalement en grande et moyenne surface, ou GMS) de produits ou paniers de produits alimentaires de consommation courante sont décomposés en :

- valeur de la matière première d'origine agricole incorporée ;
- « marges brutes » de l'industrie et du commerce agroalimentaires, ou éléments de valeur ajoutée à leur matière première par les activités d'aval du circuit de production-transformation-commercialisation.

La méthode implique de caractériser le circuit suivi par le produit aux différentes étapes de son élaboration et de sa commercialisation, d'intégrer les références sur les rendements physiques de chaque étape spécifique du circuit considéré, de mobiliser des données de prix moyens du produit à chaque stade (matière première agricole, sortie usine, commerce de détail).

En désignant par r_i le rapport entre la quantité vendue par un stade donné i et la quantité de matière première agroalimentaire achetée, par P_i , le prix unitaire du produit vendu par le stade i (P_1 étant alors le prix du produit agricole), le prix au détail P_n est donc mis sous la forme suivante, dans laquelle les expressions entre crochets sont les marges brutes à chaque stade, et le dernier terme étant la valeur de la matière première agricole incorporée par unité de produit fini :

$$P_n = \left[P_n - \frac{P_{n-1}}{r_n} \right] + \left[\frac{P_{n-1}}{r_n} - \frac{P_{n-2}}{r_n r_{n-1}} \right] + \dots + \left[\frac{P_i}{r_n \dots r_{i+1}} - \frac{P_{i-1}}{r_n \dots r_i} \right] + \dots + \frac{P_1}{r_n \dots r_2}$$

2) Chaque composante (matière première agricole, marges brutes en aval) recouvrant les coûts de production des opérateurs des différents maillons du circuit, leur niveau et leur évolution sont ensuite analysés en mobilisant des données de comptes d'entreprises. Cette seconde étape des travaux consiste donc évaluer les coûts de production agricole, les coûts de transformation industrielle, les coûts de distribution et, pour certains produits, de transformation et fabrication en magasin (boucherie, boulangerie), ainsi que et les bénéfices (ou pertes) nets à ces différents stades.

Les sources de prix des produits aux différents stades de leur circuit de production-transformation-commercialisation

Les données de prix au détail en GMS utilisées par l'OFPMA sont issues du panel d'une société de sondage (Kantar Worldpanel) qui fournit, par article de la nomenclature du panel, les quantités et les montants des achats des panélistes (12 000 ménages). Le prix moyen qui en est déduit est donc une moyenne pondérée par les volumes d'achat.

⁵ <http://www.magrama.gob.es/es/alimentacion/servicios/observatorio-de-precios-de-los-alimentos/default3.aspx>

⁶ Voir également le site de l'USDA-ERS sur le « *food dollar* » : <http://www.ers.usda.gov/data-products/food-dollar-series.aspx>

Au stade de la transformation industrielle, les statistiques de prix disponibles sont plutôt rares et l'OFPPMA a dû mettre en place des dispositifs spécifiques de recueil des prix sortie usine d'articles ou de paniers d'articles destinés aux GMS et correspondants à ceux de la nomenclature du panel Kantar. Au stade de la production agricole, l'OFPPMA mobilise les cotations nationales des différents produits à leur première mise en marché (ce n'est donc pas toujours le prix de production de l'agriculture).

Les sources comptables aux différents stades des circuits

Dans l'agriculture et dans l'industrie, l'OFPPMA estime des coûts de production sur la base de données comptables individuelles d'entreprises spécialisées. Ainsi, pour la production agricole, l'OFPPMA mobilise les travaux des instituts techniques agricoles et les données individuelles du réseau d'information comptable agricole (RICA) et, dans l'industrie, les coûts de production sont approchés en traitant des comptes d'entreprises issus des enquêtes ESANE (Elaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprise) de l'INSEE, complétées par des données plus analytiques communiquées par les principales entreprises du secteur à FranceAgriMer.

« *L'explication* » des marges brutes de la grande distribution par rayon alimentaire constituait l'une des principales demandes adressées à l'observatoire. Or, du fait du caractère multi-produits des GMS, les données de comptabilité générale disponibles (ESANE, comptes publiés des sociétés) ne pouvaient être utilisées et l'OFPPMA a donc mis en place une enquête spécifique et originale auprès des 7 principales enseignes afin d'évaluer les charges par rayon alimentaire. Un même périmètre de consolidation comptable a été appliqué à chaque enseigne interrogée, tenant compte de l'existence d'entités juridiques différentes chargées du portage du foncier commercial, de la négociation et du référencement des produits, de la logistique à différents niveaux géographiques, de la vente aux consommateurs ... Ce périmètre de consolidation est formé des magasins, de leurs centrales d'achat et de référencement et des structures supports ; il exclut les sociétés de portage du foncier des groupes de distribution : les loyers qu'elles imputent aux magasins sont donc considérées intégralement comme des charges du périmètre.

De plus, les modes d'organisation des enseignes présentent une grande diversité : commerce « *intégré* » composé de magasins-établissements ou succursales pilotés par le siège, diverses formes d'association de magasins indépendants, réseaux de commerçants franchisés. Il en résulte des degrés très différents de centralisation et de consolidation des informations comptables, ainsi que des nomenclatures et des indicateurs de gestion tout aussi variés... qu'il a fallu rendre le plus homogènes possible pour produire des résultats moyens cohérents.

Un exemple : les résultats de l'observatoire de la formation des prix et des marges dans la filière de la viande bovine

Actuellement, les suivis sectoriels de l'OFPPMA portent sur une dizaine de filières (produits laitiers de vache, de brebis et de chèvre ; viande bovine ; viande porcine fraîche et salaisonnerie ; viande ovine ; volailles ; pain ; pâtes alimentaires ; fruits et légumes ; produits de la pêche et de l'aquaculture). On expose ci-après, à titre d'exemple, le suivi réalisé en viande bovine (viande rouge hors veau), illustratif du type de résultats fournis par l'observatoire et de certaines de ses options méthodologiques.

La décomposition du prix au détail de la viande bovine en matière première et marges brutes de l'industrie et de la grande distribution

Le produit considéré au détail est une carcasse reconstituée en morceaux de viande de boucherie, soit un panier de morceaux de viande bovine fraîche et de viande hachée surgelée (VHS)⁷, dont les prix au détail en GMS (issus du panel Kantar) sont pondérés par des coefficients fixes correspondant aux proportions anatomiques de ces morceaux dans une carcasse de vache « *moyenne* ». La matière première agricole correspondante est cette même carcasse moyenne dont le prix « *entrée abattoir* » est calculé à partir des cotations nationales. Le produit issu de l'industrie de l'abattage-découpe est constitué des différents articles issus d'un modèle-type de transformation de la carcasse en produits vendus à la grande distribution pour l'approvisionnement de son rayon boucherie (auquel on intègre la

⁷ On se base sur un modèle de valorisation de la carcasse en produits peu élaborés, dans lequel la VHS est la destination des ressources désignées sous le terme de « *minerais* », bien qu'en réalité, une partie est utilisée dans la fabrication de produits élaborés (plats cuisinés, conserves à base de viande).

VHS, du rayon des surgelés). Ces articles sont, dans des proportions fixées par le modèle, des pièces de muscles destinées à une dernière découpe par les bouchers des GMS, des morceaux de viande fraîche et des portions de VHS conditionnés par l'industriel et prêts à la vente en libre-service

Les prix de ces articles sortis usine sont issus d'une enquête originale conduite auprès des industriels par l'OFPPMA avec le concours des fédérations professionnelles de l'industrie de la viande ; ils sont pondérés par les proportions anatomiques des éléments dans la carcasse afin de déterminer le prix de la carcasse valorisée par l'industrie.

Afin de faciliter la comparaison avec le prix servant de base à la rémunération de l'éleveur, les prix sortie usine et les prix au détail en GMS sont exprimés en kg de carcasse, soit en moyenne 70% du prix de la viande dans son état final.

Le graphique 2 (page suivante) met en évidence les composantes en matière première et marges brutes du prix au détail en GMS de la carcasse reconstituée. Les marges brutes de l'industrie et de la grande distribution ne peuvent être distinguées que depuis la mise en place du modèle de valorisation industrielle de la carcasse par l'OFPPMA, en 2011.

En 2012 et 2013, en moyenne, la hausse du prix au détail (+0.34 € / kg de carcasse pour chaque année) apparaît inférieure à celle de la matière première (+0.25 € / kg en 2012, +0.27 € / kg en 2013), sous l'effet amortisseur de la baisse des marges brutes de l'industrie et de la grande distribution. La forte concurrence entre enseignes, dans un contexte morose pour la consommation et une tendance structurelle à la baisse des achats de viande bovine, limitent les hausses des prix au détail.

Les coûts en élevage, dans l'industrie d'abattage-découpe et dans le rayon boucherie des GMS

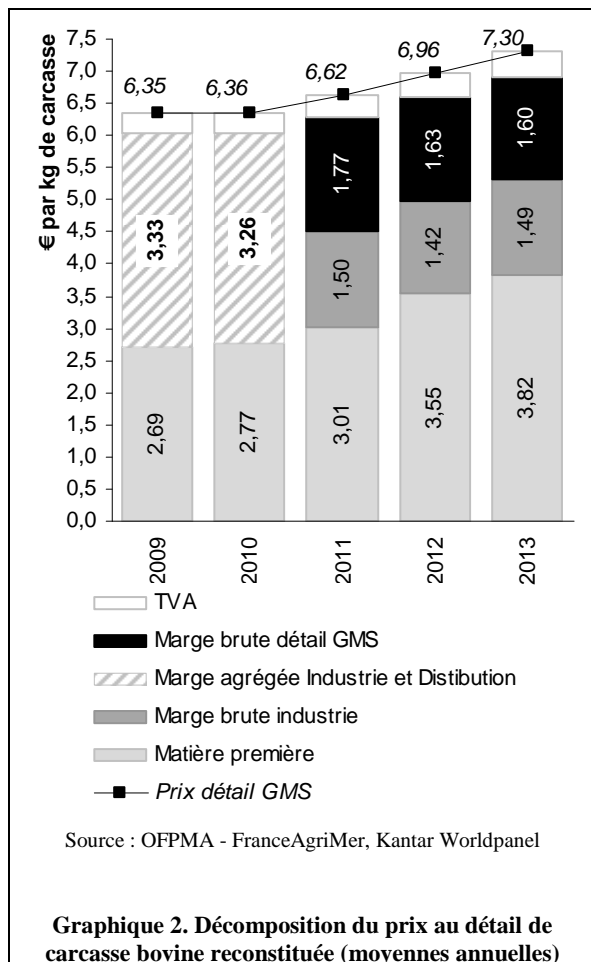
Le RICA et les suivis de l'Institut de l'élevage mettent en évidence la faiblesse des revenus hors subventions des exploitations spécialisées dans l'élevage bovin-viande⁸, ainsi que leur détérioration sur la période 2005-2012 ; les prix à la production restant, lors de cette période, déconnectés de la hausse des prix des consommations intermédiaires, notamment aliments du bétail et énergie. Le graphique 3 (page suivante) résume ces évolutions, en comparant le prix observé à la production avec un prix simulé qui aurait maintenu, en monnaie constante, la marge sur consommations intermédiaires à son niveau de 2005. Le « ciseau des prix » s'améliore pour les éleveurs à partir de 2011 (notamment sous l'effet de la demande de viande à l'export) et, à partir de mi-2012, le prix simulé est supérieur au prix observé ; la situation redevenant moins favorable fin 2013.

Dans les principaux groupes de l'abattage-découpe de bovins suivis par FranceAgriMer, pour un produit ayant évolué de 4,7 à 5,4 € par kg de carcasse traitée de 2010 à 2012 (graphique 4), le résultat courant est de l'ordre de quelques centimes seulement en 2010 et 2011 et quasi nul en 2012. La faiblesse de ces résultats unitaires s'accompagne de la concentration du secteur.

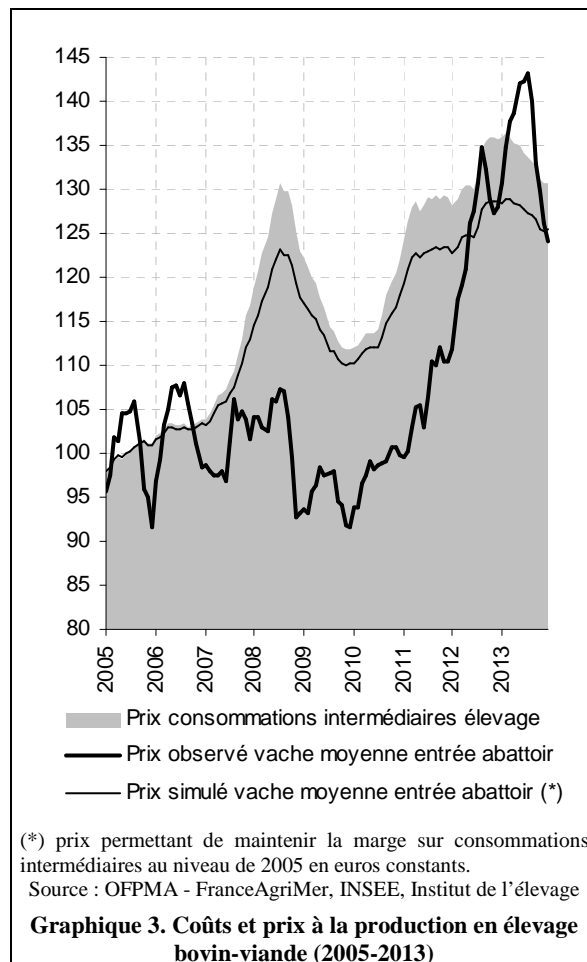
En 2012, d'après l'enquête réalisée par l'OFPPMA auprès des sept principales enseignes de super et d'hypermarchés, la contribution du rayon boucherie dans son ensemble (vente en « traditionnel » ou libre-service de viandes fraîches de bovins, porcins, ovins et équins) au résultat net de l'ensemble du périmètre étudié (magasins, centrales d'achat et de référencement, structures supports hors portage du foncier) apparaît négative (graphique 5). La marge brute du rayon supporte des frais de personnel dédié relativement important (bouchers) et la sa densité, moindre que d'autres, le pénalise dans la répartition des charges communes. Toutefois, la boucherie reste indispensable pour assurer la fréquentation d'autres rayons et elle permet à certains magasins de se démarquer en démontrant leur professionnalisme au travers d'un rayon traditionnel bien tenu.

Les données résumées sur le graphique 6 tendent à montrer que l'évolution des prix au détail de la viande bovine ont été contenus lors de la récente phase de forte hausse des prix de la matière première. Le prix au détail simulé est celui qui aurait résulté du maintien des marges brutes de l'aval industriel et commercial à leur niveau moyen de 2005 en monnaie constante malgré la hausse du prix de la matière première agricole. Le prix observé s'avère inférieur, depuis 2012, ce qui illustre « l'amortissement » des hausses du prix de la matière première par l'aval, *via* des « économies » sur d'autres postes de charges, des gains de productivité, et/ou des baisses de résultat net.

⁸ A noter qu'une part importante de la viande bovine présente au détail (de l'ordre de 60% en GMS) provient du cheptel laitier mais on ne dispose pas, à ce stade, d'analyse de coûts de production agricole de la viande coproduit de la production laitière.



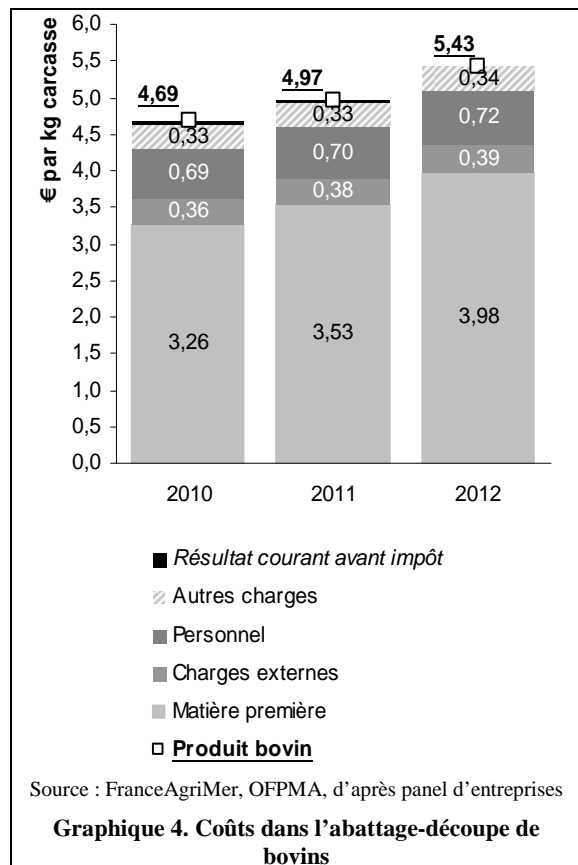
Graphique 2. Décomposition du prix au détail de carcasse bovine reconstituée (moyennes annuelles)



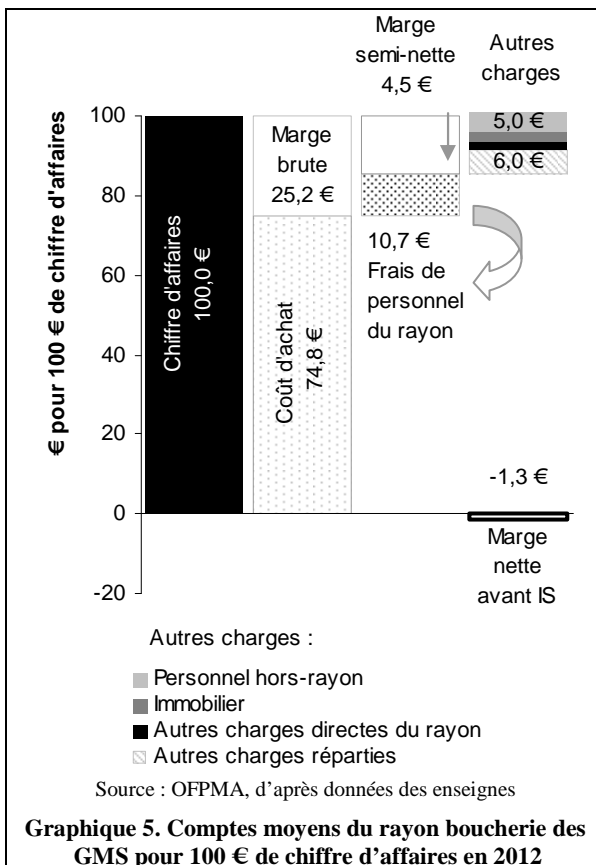
(*) prix permettant de maintenir la marge sur consommations intermédiaires au niveau de 2005 en euros constants.

Source : OFPMA - FranceAgriMer, INSEE, Institut de l'élevage

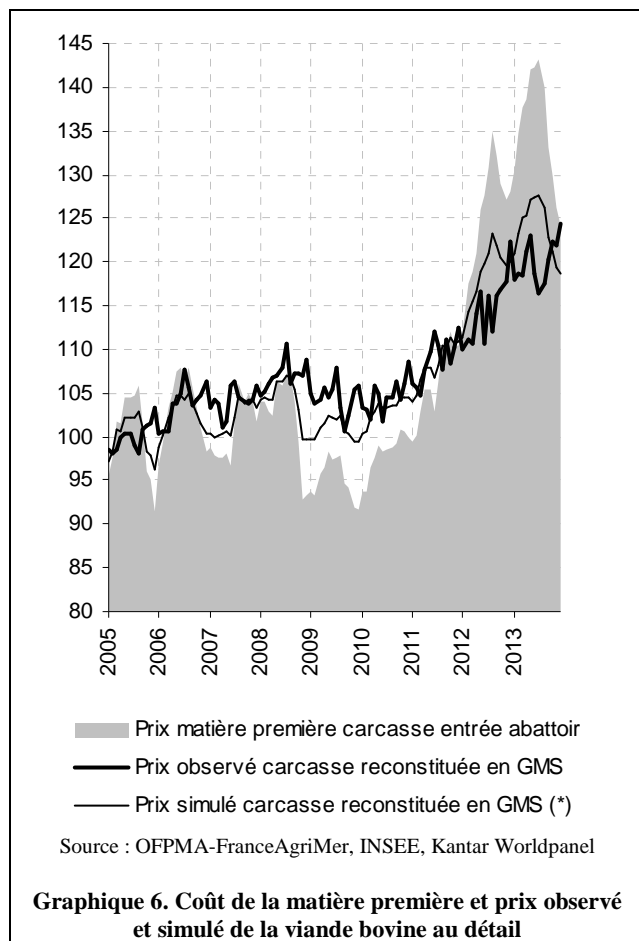
Graphique 3. Coûts et prix à la production en élevage bovin-viande (2005-2013)



Graphique 4. Coûts dans l'abattage-découpe de bovins



Graphique 5. Comptes moyens du rayon boucherie des GMS pour 100 € de chiffre d'affaires en 2012



Conclusion : apports et projets de l'observatoire

Dans le débat sur les relations entre les prix à la consommation et les prix en amont, l'observatoire de la formation des prix et des marges, dont on vient de présenter qu'une partie des apports dans l'une des filières, fournit des références chiffrées, reconnues des différentes parties, qui permettent de quantifier ce qui est une évidence parfois oubliée : les différences entre les prix aux différents stades des filières recouvrent principalement les coûts supportés par les entreprises, et non leurs bénéfices. Les séries constituées par l'OFPMA dans différentes filières montrent des évolutions de prix au détail ou dans l'industrie conformes à celles des prix de leurs matières premières et de leurs autres charges, plutôt qu'amplifiées par des accroissements de bénéfices. A cet égard, en 2013 pour certains produits, on observe même des évolutions des prix au détail contenues par la réduction des marges en aval et ne répercutant pas intégralement les hausses des prix des matières premières.

Cette situation, induite par la forte concurrence entre enseignes de la grande distribution dans un contexte économique morose pour la consommation, est aujourd'hui au cœur des débats sur la prise en compte, dans la formation des prix à chaque stade des filières, des hausses de prix des matières premières, y compris, au stade de l'élevage, de celles renchérissant le coût de l'alimentation animale. Elle relance le rôle de producteur de références de l'OFPMA.

Bien que le présent article se limite à l'approche sectorielle de l'OFPMA, s'arrêtant à une vision en termes de coûts dans les seules entreprises des filières agroalimentaires, il faut souligner l'intérêt de compléter celle-ci par l'analyse macroéconomique du partage de « l'euro alimentaire » du consommateur en valeurs ajoutées induites dans l'ensemble de l'économie, et donc *in fine* en salaires (et emplois) et rémunération du capital.

Les projets pour 2014 et au-delà de l'observatoire portent d'abord sur l'amélioration des « modèles » de décomposition des prix au détail dans les filières déjà étudiées (par exemple : prise en compte des coproduits dans les marges de l'industrie de la viande), ensuite sur l'extension à d'autres filières.

Le développement de comparaisons internationales, esquissées en 2013 pour les produits laitiers en France et en Allemagne, est envisagé, sous de fortes contraintes de disponibilité et de comparabilité de données, toutefois. Enfin, un programme de travaux plus formalisés est en cours d'élaboration avec le département des sciences sociales de l'INRA (unité GREMAQ, Toulouse), notamment sur l'analyse des relations entre séries de prix amont et aval et les élasticités-prix des demandes alimentaires.

Bibliographie

BUTAULT J.P., BOYER Ph. (2013). *L'euro alimentaire en France de 1995 à 2007 et le partage des valeurs ajoutées entres branches*. Communication aux 6^{èmes} journées de la recherche en sciences sociales, SFER, INRA, CIRAD, Toulouse, décembre 2013.

CANNING P. (2011). *A revised and expanded Food Dollar series. A better understanding of our food costs*. ERR-114, U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, February 2011.

DE LA MORANDIERE G. (1957). *Les transformations d'un animal dans une boucherie et le bénéfice qui en résulte*. *Économie rurale*. Numéro 34. pp. 43-47.

MAINSANT P. (2003). *Résultats actualisés du modèle d'estimation des marges brutes*. Actes des Journées de la Recherche Porcine, 35, pp.223-228.

MAINSANT P. (2009). *La formation du prix de la viande, influence de la concurrence entre enseignes de distribution*. *Viandes et produits carnés Vol 27 (3)*.

MASSON Ph. (1975). *Le rôle des prix agricoles dans l'évolution des prix de détail*. *Économie rurale*. Numéro 109. pp. 3-15.

MAZENC L. (1975). *Analyse et appropriation des marges commerciales dans la filière de la viande*. *Économie rurale*. Numéro 110. pp. 29-36.

Lexique

DGCCRF :	Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes
ESANE :	Elaboration des statistiques annuelles d'entreprises
GMS :	Grande et moyenne surfaces
GREMAQ :	Groupe de Recherche en Economie Mathématique et Quantitative
INRA :	Institut national de la recherche agronomique
INSEE :	Institut national de la statistique et des études économiques
OFPMA	Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires
RICA :	Réseau d'information comptable agricole
USDA :	United States Department of Agriculture
VHS :	Viande hachée surgelée